

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-267/SG/FP portant ouverture d'un concours professionnel pour le recrutement de deux contrôleurs stagiaires du cadre territorial des contributions .

n° 73-267/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
13 février 1973

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1973

Date du numéro
25 février 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Un concours professionnel pour le recrutement de deux contrôleurs stagiaires du corps territorial des Contributions (1 pour le service des Contributions indirectes et un pour le Service des Contributions directes), sera ouvert le mercredi 26 septembre 1973 à l'école de la zone portuaire sud, à 7 heures précises.

Art. 2

— Les déclarations de candidature émanant des fonctionnaires du cadre des agents de contrôle du service des Contributions comptant cinq années de service dans ce cadre devront être transmises par la voie hiérarchique au Ministère de la Fonction publique au plus tard le mardi 31 juillet 1973.